
Circulaire du Ministre Secrétaire d'État à l'Agriculture et du Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale et à la Jeunesse appelant le corps enseignant à commémorer le tricentenaire de la mort de Sully.

Numéro d'inventaire : 1984.00939.1

Auteur(s) : Jérôme Carcopino

P. Caziot

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1941

Description : Feuille double.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : La circulaire du Ministre et du Secrétaire d'État est suivie d'une note sur la vie et l'oeuvre de Sully.

Mots-clés : Inaugurations

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 4 pages comptées manuellement.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉTAT FRANÇAIS

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
A L'ÉDUCATION NATIONALE
ET A LA JEUNESSE*Aux Membres du Corps Enseignant*

Chaque fois que la France a été dans le malheur, il s'est trouvé quelques hommes pour lui servir de guides, modifier la face de son destin et lui rendre force et prospérité. Sully a été l'un de ces hommes. Aux côtés d'Henri IV, il a patiemment et durement travaillé pour le bien du pays. Le succès couronna son effort et le symbole le plus connu en est la réapparition de la poule au pot le dimanche sur la table du paysan.

Le 22 Décembre prochain, il y aura 300 ans que Sully est mort. Le Gouvernement a décidé de rendre un hommage solennel à ce grand serviteur de la France. Le Corps Enseignant s'y associera en commentant ce jour-là, devant la jeunesse française, la vie et l'œuvre de Sully, artisan de la rénovation française.

Vous trouverez ci-joint quelques éléments de cette causerie.

Le Ministre Secrétaire d'Etat
à l'Agriculture,

P. CAZIOT

Le Secrétaire d'Etat
à l'Education Nationale et
à la Jeunesse,

J. CARCOPINO.

22 DÉCEMBRE 1941

TRICENTENAIRE DE LA MORT DE SULLY

CAUSERIE SUR SA VIE ET SON ŒUVRE

Maximilien de Béthune, baron de Rosny, gouverneur du Poitou et duc de Sully, naquit à Paris le 13 Décembre 1559.

Après avoir échappé, à l'âge de 13 ans, aux massacres de la Saint-Barthélemy, Sully suivit la fortune d'Henri IV qui n'était encore que le roi de Navarre et, quelques années plus tard, l'aïda avec ardeur à conquérir sa couronne. Il se révéla comme un homme de guerre remarquable, habile à tendre des embuscades et à surprendre l'adversaire. Henri IV estimait Sully non seulement pour sa valeur guerrière, mais aussi parce qu'il était un esprit pratique, bon administrateur, grand travailleur, économe et « ménager de sa fortune », comme on disait alors.

Aussi, le nomma-t-il successivement Surintendant des Finances, Grand Voyer de France, Superintendant des fortifications et bâtiments, Gouverneur de la Bastille, etc... Lorsque Sully accéda à ces charges, la France était ruinée par les guerres de religion. Les caisses de l'Etat étaient vides, les charges financières écrasaient le pays. L'agriculture était à peu près détruite, la famine menaçait et la misère désolait les campagnes. Sully souffrait du mal de ce pays qu'il appelait la « terre de France » et sa « chère patrie ». Il rêvait de lui porter secours, cherchant disait-il, « bons expédients pour médeciner telles... maladies d'Etat ».

Encouragé et protégé par Henri IV, Sully rétablit d'abord les finances grâce à une sévère politique d'économie et à une lutte sans merci contre les quémandeurs et les gaspilleurs de deniers publics. C'est ainsi qu'il fit annuler une taxe que la duchesse de Verneuil et le comte de Soissons avaient obtenu de percevoir sur les ballots de toile entrant dans le royaume. Il entreprit de même une tournée d'inspection dans diverses provinces pour reprendre aux officiers des Finances l'argent dérobé au roi.

Pendant les dix dernières années du règne de Henri IV, Sully amassa dans les coffres de la Bastille une réserve de 40.000.000 de livres.

Il dut, de plus, remettre de l'ordre dans les divers échelons de l'administration financière, exigeant des comptes exacts et soigneusement tenus par les agents du roi qu'il rendait responsables.

Mais Sully avait compris que la prospérité d'un pays est liée à la production et que celle-ci repose sur l'Agriculture : « Labourage et Pâturage, déclarait-il, sont les deux mamelles de la France, les vraies mines et trésors du Pérou ». Il s'attacha dès lors à améliorer la condition du paysan. Celui-ci devait payer des impôts très lourds et en particulier la taille; ce dernier impôt était perçu au profit du roi qui en fixait chaque année le montant. La charge en était ensuite répartie entre les provinces et les habitants. Cette répartition qui était calculée d'après les revenus présumés de chacun était une source d'inégalités et d'injustices criantes. Aussi la taille était-elle l'objet de graves critiques. Une des premières réformes de Sully consista à en diminuer le montant. Il assura aux paysans la sécurité de leur travail, leur fit remise de leurs dettes arriérées envers l'Etat, les défendit contre les rigueurs des commis du trésor royal chargés de lever les impôts et contre les abus de pouvoir des nobles qui, au cours des chasses, dévastaient les champs et les vignes. Il fut interdit, grâce à lui, aux agents du fisc de saisir les instruments de labour et l'outillage agricole. Les marais de Sologne furent défrichés et la mise en valeur de ces terrains incultes fut favorisée par divers avantages accordés aux entrepreneurs et exploitants.

L'amour de Sully pour l'Agriculture était tel qu'il en arrivait presque à lui sacrifier l'Industrie. C'est ainsi que, dans son hostilité contre les dépenses de luxe, il voulut s'opposer à ce que le roi, conseillé par Olivier de Serres, encourageât l'industrie de la soie, grâce à la culture du mûrier. Cependant, par déférence pour la volonté du roi, il fit planter des mûriers en Poitou.

Sully s'occupa aussi de rétablir le commerce. Il comprit que, dans un pays ravagé par la guerre, ce rétablissement supposait la restauration des voies de communication. Il fit donc réparer de nombreuses routes qui furent bordées d'arbres. On construisit des ponts, on creusa des canaux comme celui de Briare, réunissant la Loire à la Seine et allant de Briare à Buges près Montargis. Paris, grâce à lui, fut embelli. Il fit achever le Pont-Neuf et édifier la place Dauphine.

Grâce à la paix intérieure et extérieure et au maintien de l'ordre dans tous les domaines, la France put se relever de ses blessures. Ce résultat avait été obtenu grâce aux efforts incessants d'Henri IV et de son ministre. Sully aimait son souverain d'un amour exclusif et, grondeur, ne lui ménageait point ses critiques et ses avis. Le roi Henri, à qui sa grande intelligence faisait percevoir immédiatement la justesse des vues de Sully, le défendait contre les courtisans qui voyaient dans le ministre un gêneur. Sully, du reste, les dédaignait. Ce grand travailleur n'aimait pas les oisifs. Un jour, cinq ou six seigneurs, bien vus à la Cour, allèrent le voir à l'Arsenal. Sully les remercia d'un air rogue, de leur intention.

Puis il leur tourna le dos et partit s'enfermer dans son cabinet de travail.

Lorsque Henri IV mourut, assassiné rue de la Ferronnerie par Ravallac, Sully éprouva un violent chagrin. Il se retira dans son château de Villebon, en Eure-et-Loir, où il passa ses dernières années à écrire ses mémoires auxquelles il donna le titre d' « Economies Royales ». Il mourut le 22 Décembre 1641, après avoir acquis, déclare un contemporain, « une belle dignité... une belle réputation d'avoir bien et utilement servi le roi et l'Etat ».